

COMMUNE DE MELUN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLASSEMENT EN VUE DE SA CESSION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES PARCELLES CADASTREES SECTION AT n°313 et 315, SITUEES PLACE ANDRE LEVY.

Par arrêté municipal n° 2019.113 du 31 JANVIER 2019 portant mise à l'enquête publique du projet de déclassement du domaine public de parcelles cadastrées section AT n°313 et 315, d'une superficie de 679 m² sises Place André Lévy, le Maire de Melun a prescrit l'ouverture d'une enquête publique et désigné Monsieur Jean-Pierre Marjolet, en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera du 18 février au 5 mars 2019 inclus, à la Mairie de Melun – Service Patrimoine et Foncier, 16 rue Paul Doumer, 77000 MELUN, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête publique ou bien les adresser à l'attention personnelle du commissaire-enquêteur, par courrier, à l'adresse suivante : Monsieur Jean-Pierre Marjolet, Commissaire Enquêteur - Mairie de Melun - Service Patrimoine et Foncier - Hôtel de Ville - 77000 MELUN ou par internet : enquetepublique-placelevy@ville-melun.fr. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville : <http://www.ville-melun.fr/decouvrir-melun/publications-municipales>.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Melun, en assurant une permanence les jours suivants : le lundi 18 février 2019 de 9h à 12h, le jeudi 28 février 2019 de 14h à 16h et le mardi 5 mars 2019 de 10h à 12h.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à Monsieur le Maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête et seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.